

Solution de l'exercice — Réponse à une fuite

Scénario 1 : email à la mauvaise adresse

- **Action immédiate** : demander la suppression de l'email au destinataire, confirmer par retour.
- **Personnes** : responsable RH ou dirigeant, personne concernée si données sensibles.
- **Notification CNIL** : généralement non, sauf données sensibles ou volume important.

Scénario 2 : perte d'un PC avec données clients

- **Action immédiate** : révoquer les accès à distance, changer les mots de passe.
- **Personnes** : DSI, dirigeant, assurance.
- **Notification CNIL** : oui si données non chiffrées et risque réel.

Scénario 3 : fichier partagé publiquement

- **Action immédiate** : supprimer le partage public, vérifier les accès.
- **Personnes** : responsable du fichier, direction.
- **Notification CNIL** : dépend du contenu et du nombre de téléchargements.

Points de vigilance

- Documentez toujours la chronologie et les mesures.
- Le délai de 72h commence à la **prise de conscience** de la violation.
- La transparence envers les personnes concernées est souvent préférable au silence.